

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016 – 12 - 03

Séance du 13 décembre 2016

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 25

Représentés : 7

Absent excusé : 1

\*\*\*\*\*

L'an deux mille seize, le treize décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

*Etaient présents* : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
*Adjoint* : Mesdames GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE,  
Messieurs BAGNO, FERRARA, JOANNON, LE VAN DA.

*Conseillers Municipaux* : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,  
GIACALONE, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI,  
TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO,  
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOULLARD, ROCHE,  
SAOUT, VALENTIN.

**BUDGET PRIMITIF**

**EAU**

**EXERCICE 2017**

*Etaient représentés* :

*Adjoint* : Madame Chrystelle GOHARD (procuration à Madame  
Pascale GUIROU-NOUYRIGAT), Monsieur Frédéric HERBAUT  
(procuration à Monsieur Antoine BAGNO).

*Conseillers Municipaux* : Mesdames Amandine CIDALE  
(procuration à Madame Andrée SAMAT), Elisabeth LALESART  
(procuration à Madame Stéphanie LEITE), Marie-Claire PELOT-  
PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Isabelle  
VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Monsieur Patrice  
CATTALUI (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO).

*Etait absent excusé* :

*Conseiller Municipal* : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<<>>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,  
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20161213-DEL20161203-BF  
Date de télétransmission : 16/12/2016  
Date de réception préfecture : 16/12/2016

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget de l'Eau, pour l'exercice 2017, conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est tenu lors de la séance du 22 novembre 2016.

Vu la consultation de la Commission des Finances, lors de sa séance du 1er décembre 2016, sur le projet de Budget Primitif de l'Eau - Exercice 2017,

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif de l'Eau, exercice 2017, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 217 762,92 €

Section d'Exploitation	793 762,92 €
Section d'Investissement	424 000,00 €

Le Conseil Municipal, par :

26 Voix POUR

2 Voix CONTRE

(Madame Béatrice AIELLO, Monsieur Claude GIULIANO)

4 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART (procuration à Madame Stéphanie LEITE), Stéphanie LEITE)

(Messieurs Dominique OLIVIER, Alain PATOULLARD)

Adopte l'exposé qui précède,

Décide d'arrêter le montant global des recettes et des dépenses du Budget Primitif de l'Eau, exercice 2017, à la somme de 1 217 762,92 €

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20161213-DEL20161203-BF  
Date de télétransmission : 16/12/2016  
Date de réception préfecture : 16/12/2016